



RECOMMANDEE

Service de l'urbanisme
Office des permis de construire
Rue du Port-Franc 18
Case postale 5354
1002 Lausanne

Lausanne, le 11 mai 2024

Enquête publique CAMAC 221859 - Av. de l'Elysée 18 - Transformation(s), Transformations intérieures de la Maison de l'Elysée pour l'aménagement de bureaux, changement des fenêtres, création d'ouvertures en toiture, modification des aménagements extérieurs, création d'un abri pour 16 vélos.

L'ouvrage est protégé par un plan d'affectation et fait l'objet d'une demande de protection

Mesdames, Messieurs

Après examen des plans mis à l'enquête, visite sur place, le Mouvement pour la Défense de Lausanne s'oppose au projet susnommé pour les raisons suivantes :

Nous sommes sur un bâtiment emblématique lausannois classé en note 1 avec des jardins certifiés Icomos en note 2 impliquant un intérêt historique national marqué. De plus, nous sommes dans une zone répertoriée en ISOS A et sous un PA.

EI	XV.0.1	Musée de l'Elysée installé dans une maison de maître, deux niveaux, jardin en terrasse donnant sur le lac, façades S et E surmontées d'un fronton doté d'un bas-relief, 1780-83						X	A
----	--------	---	--	--	--	--	--	---	---

A La catégorie d'inventaire « A » indique l'existence d'une **substance d'origine**. La plupart des bâtiments et des espaces présentent les caractéristiques propres à une même époque ou à une même région.

A L'objectif de sauvegarde « A » préconise la **sauvegarde de la substance**. Conservation intégrale de toutes les constructions et composantes du site, de tous les espaces libres ; suppression des interventions parasites.

- démolitions et constructions nouvelles interdites
- prescriptions détaillées en cas d'intervention



Le recensement mentionne : « La Maison de maître sise sur le domaine du Petit-Ouchy a été construite entre 1780 et 1783 pour Jean-Daniel-Henri de Mollins (1729-1811), officier suisse au service de la couronne de Hollande et major du contingent de Lausanne, sous la direction de l'architecte Abraham Fraisse. Agrémentée d'un vaste parc, la propriété jouit d'une situation exceptionnelle dominant le lac. Implanté sur une terrasse, le bâtiment de plan rectangulaire, avec un étage sur rez-de-chaussée, présente de remarquables façades d'esprit « baroque » qui font de cet édifice l'un des plus intéressants du XVIIIe siècle en terres vaudoises.

En résumé nous sommes, en termes de note, devant la cathédrale de Lausanne !

=> Pour commencer, aucune explication sur ce projet. Comme note 1 ce dossier pourrait contenir au minimum un descriptif des altérations qui seront faites avec des photos à l'appui.

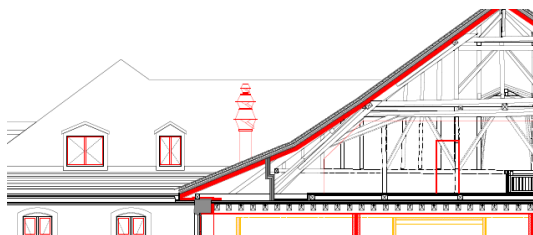
=> Destruction de presque toutes les fenêtres, qui à quelques exceptions semblent dater de la première partie du 20^{ème} siècle mis à part les 2 fenêtres à petits carreaux au nord qui d'après leur vitrage coulé et les crémones semblent plus anciennes voir d'origine. Toutes ces fenêtres sont en parfait état, ont de jolies crémones et ne nécessitent pas d'être détruites pour être remplacées par des fenêtres modernes avec des fermetures standards. Il existe d'autres solutions.



On respire un peu, il semble bien que les 2 fenêtres plus anciennes soient conservées et hériteront de la barre au norme anti défenestration.



=> Vous avez dit « cheminées industrielles » ? Vraiment ? Merci de nous enlever ces choses ou de les passer ailleurs !

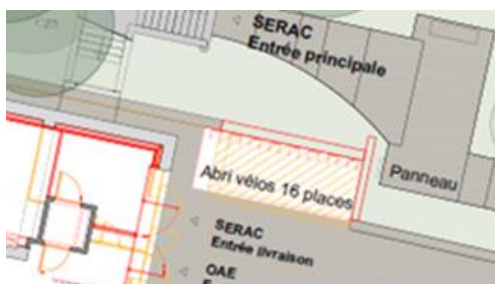


=> Quant au traitement sur la partie annexe de 1917 (note 3), les fenêtres modernisées au cours du temps auraient pu être traitées dans un style plus proche de l'origine spécialement celles dans le toit !

Plus inquiétant, on va creuser le terrain pour faire des espaces avec une belle série de fenêtres modernes ! Cette image résume le tout : cheminées industrielles, fenêtres modernes, excavation du terrain, coupe d'arbres... et encore on ne voit pas les velux dans le toit. Un autre élément inutile à élever !



=> Abri vélo, on sait bien que les vélos ont tous les droits comme les voitures avant, mais là franchement construire un abri dans le terrain, sans parler de son coût ? Merci d'enlever ce parking à vélo de devant les façades et de le cacher à l'entrée de la propriété, nous pensons que les cyclistes n'ont pas besoin de s'arrêter devant la porte (à moins que quelqu'un ait l'idée de créer des places vélo handicapé...) ils peuvent marcher un petit peu, cela leur permettra de se chauffer les muscles au départ !



=> Quant aux transformations intérieures il nous est juste impossible de juger des dégâts que causeront ces transformations mais en regardant les plans on en attrape le tournis tout à coup vu l'ampleur des changements. Des combles (salles de conférences sous toit...) au sous-sol (cave en note 3), partout on y voit des transformations...

=> Combien tout cela va coûter au canton de Vaud ?

Au final nous voyons cela comme un nouvel affront au Patrimoine sur une zone comprenant un bâtiment emblématique en note 1 qui a déjà été profondément transformé et perdu tous ses volets et certaines des décorations extérieures.



(Photos : Mayor, Frédéric 1916 réf. Musée Historique Lausanne)

Pour toutes ces raisons, ce projet déroge donc aux articles du chapitre 3.8 du PGA. Esthétique, intégration des constructions et protection du patrimoine (articles 69, 73, et 86 LATC) et de l'article 4 de la LPrPCI.

D'une magnifique maison de maître, devenue un magnifique musée on en fait aujourd'hui un espace de bureau. C'est fort dommage.

On est malheureusement devant un mur, le Conseil d'Etat est propriétaire, accorde les dérogations et le département responsable du Patrimoine du canton est sous le même Conseil d'Etat aucune chance au final pour notre patrimoine.

Au final, peu sera investi dans sa conservation / restauration mais le tout sera injecté pour une reconversion en espace bureaux...

Néanmoins nous avons quelques menus espoirs que ce projet puisse être amélioré pour éviter une nouvelle détérioration de notre patrimoine et que ce bâtiment soit rouvert au public dans un avenir lointain.

Pour ces différentes raisons, nous invitons la Municipalité à ne pas délivrer le permis de construire.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Mouvement pour la Défense de Lausanne

François Mercanton
Président